

Des conditions de vie " inhumaines " pour ceux restés dans le Calaisis



Tout en fredonnant une chanson bretonne, Pierre verse une louche de soupe fumante dans le récipient que lui tend un jeune migrant. Dans la file d'hommes qui patientent, certains se dandinent en rythme dans le froid. *"Je n'ose pas imaginer ce que ça va être cet hiver"*, souffle le quinquagénaire. Depuis plusieurs années, il vient ponctuellement prêter main-forte aux associations venant en aide aux migrants à Calais, comme Utopia 56 ou l'Auberge des migrants.

Un an après le démantèlement de la "jungle", elles dénoncent "la situation inhumaine" des étrangers qui errent dispersés dans le Calaisis, faute d'endroit fixe où dormir. Une situation qui complique l'accès aux soins, à l'aide humanitaire ainsi qu'à l'eau potable. Le 16 octobre, des experts de l'ONU ont exhorté la France à mettre en œuvre des mesures à long terme afin de fournir de l'eau potable et ont relevé le manque de robinets et de toilettes.

Présence de la gale mais aussi cas de varicelle et de tuberculose : ils seraient environ 700 – dont une centaine de mineurs – à vivre dans des "conditions sanitaires catastrophiques". *"C'est pire que pendant la "jungle"*", affirme le représentant de Médecins du monde, Brice Benazzouz.

Un an après l'évacuation sur trois jours d'environ 7 400 personnes vers des centres d'accueil et d'orientation (CAO) partout en France, tous les évacués ne sont pas fixés sur leur sort. D'abord, 15 % se sont évaporés dans la nature rapidement, le plus souvent pour revenir vers Calais ; 70 % de ceux qui ont demandé l'asile ont obtenu un statut par l'Ofpra. Parmi les autres, la Cour nationale du droit d'asile n'a pas encore statué pour tout le monde. Mais le résultat sera de toute façon supérieur au taux moyen de protection de 40 % à l'échelle de la France.

Des migrants "épuisés"

Du côté des autorités, pour avoir mené à bien l'opération, la préfète, Fabienne Buccio, a été faite chevalier de la Légion d'honneur par anticipation en juillet 2016 et a été nommée préfète de la région Normandie. Le sous-préfet Vincent Berton a obtenu un poste de secrétaire général à la préfecture des Hauts-de-Seine.

Avant leur départ, tous deux avaient réussi à contenir la colère des associations flouées sur les promesses de Bernard Cazeneuve. Ce dernier avait en effet annoncé en novembre la création d'un dispositif pérenne pour accueillir les migrants, sans que rien ne soit mis en place. Pire, jusqu'au 11 février, les préfets se sont vus enjoindre de ne pas respecter la parole donnée par le ministre de l'intérieur que les migrants ayant laissé des empreintes dans un autre pays d'Europe – les "dublinés" – n'y seraient pas renvoyés. Mais aujourd'hui, les associations craignent pour l'avenir et militent en faveur de la création de "lieux de pause" sur les parcours migratoires des exilés. Leurs représentants décrivent des migrants "épuisés" de fuir les forces de l'ordre et de voir les abris détruits.

Près des camionnettes où sont distribués des repas chauds, Omar, 16 ans, témoigne. *"Les policiers, ça arrive souvent qu'ils mettent du gaz lacrymogène quand on dort"*, balbutie en anglais le jeune Afghan. Beaucoup veulent rejoindre de la famille en Angleterre. D'autres expliquent avoir peur d'être renvoyés dans le premier pays d'Europe où ils ont laissé leurs empreintes. *"Ce sont des gens qui sont acculés à traverser"*, déplore Vincent De Coninck, du Secours catholique.

Maryline Baumard, et Léa Sanchez (Calais envoyée spéciale)

© Le Monde

◀ **article précédent**

Il y a un an, l'évacuation de...

article suivant ▶

Université Paris-Saclay, le lobbying...